

Ce mercredi 5 juin 2024 à 11h35 au Quartier Disciplinaire a eu lieu une nouvelle **tentative d'homicide** sur un de nos collègues !!!

Le détenu S*** au quartier disciplinaire pour **plusieurs agressions** sur personnels dont l'un toujours en incapacité de reprendre le travail, a de nouveau récidivé.

Les agents ELSP et QD lui ont ordonné de se soumettre au protocole visant à vérifier l'état sécuritaire de la cellule et de lui servir son repas. L'intéressé **a refusé de se soumettre aux ordres donnés** contraignant l'équipe à intervenir.

C'est alors que cet « énerguemène » a projeté un liquide sur les agents et a entravé leur progression à l'aide de son matelas avant de se jeter sur eux tel un « animal enragé ».

Sous la **violence des coups** portés, les casques ont volés, le détenu a alors franchi un cap et a attenté à la vie de **notre collègue** en lui **plantant, de façon frénétique, un stylo au niveau du cou**, puis a tenté de lui **crever les yeux**.

UNE BARBARIE, UN DECHAINEMENT DE VIOLENCE INOUIE !

Notre collègue ne doit son salut qu'à ses coéquipiers et au gradé qui a fait usage de la bombe lacrymogène afin de faire lâcher prise à l'agresseur.

INTOLÉRABLE !

Combien de tentatives de meurtre sur la MC Arles ?

Combien d'agressions faudra t-il pour que celui-ci soit affecté en UDV !?

Ce triste évènement nous rappelle 2020 avec l'agression de notre collègue aux parloirs, « planté » à de multiples reprises à quelques millimètres de la carotide par un détenu au profil similaire.

Messieurs, le Ministre de la Justice, Directeur de l'Administration Pénitentiaire et Directeur Interrégional, combien de morts dans nos rangs vous faudra-t-il pour prendre de réelles mesures afin de protéger la vie de vos personnels ?

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES apporte tout son soutien à notre collègue blessé et félicite l'ensemble des agents pour leur professionnalisme lors de l'intervention.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES exige la plus grande fermeté à l'encontre du détenu !

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES exige le placement sans délai de ce détenu en UDV !